Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 40 (1948)
Heft: 7

Artikel: Le service agricole volontaire en 1948
Autor: Wahlen, F.-T.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-384549

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

40me année Juillet 1948 No 7

Le service agricole volontaire en 1948

Par *F.-T. Wahlen*

L'auteur de la courte information qui va suivre a bien mérité la reconnaissance de tous les citoyens de notre pays non seulement pour le plan magistral d'extension des cultures qui permit à la Suisse de durer et de tenir durant les cinq longues années de la deuxième guerre mondiale, mais encore pour l'effort incessant qu'il poursuit en vue de rapprocher les travailleurs de la campagne de ceux des villes. Il nous est particulièrement agréable de publier ces quelques lignes concernant le service agricole volontaire en insistant sur le fait que les syndicats sont bien représentés à la conférence nationale du service agricole volontaire et que le Comité syndical suisse l'est même dans la Commission de travail, présidée par M. le professeur Wahlen. Si ce service fait encore parfois l'objet de controverses dans nos milieux, les éclaircissements donnés contribueront sans doute à les dissiper. Pour effacer les malentendus il faut se connaître et pour bien s'apprécier il faut savoir s'entraider mutuellement.

La conférence suisse du service agricole a annoncé récemment que 5500 jeunes gens en chiffre rond ont accompli au moins deux semaines de service agricole volontaire en 1947. Le nombre total des heures de travail fournies a été de presque 100 000. Ces chiffres prouvent que de nombreux jeunes gens se sont rendu compte qu'en aidant pendant une certaine période aux travaux des champs ils contribuaient non seulement à remédier à la pénurie de main-d'œuvre agricole, mais encore que leur santé avait tout à y gagner. Pendant la guerre, le service agricole, qui était alors obligatoire, avait été l'un des moyens propres à assurer notre ravitaillement, qui se heurtait à de grosses difficultés. Aujourd'hui, cette institution, de caractère volontaire, vise en premier lieu à parer au manque de bras dans l'agriculture. Certes, on constate aussi, à l'heure actuelle, une forte pénurie de main-d'œuvre dans l'industrie, dans les arts et métiers et dans le commerce. A cet égard, toutefois, la situation est encore pire dans l'agriculture. C'est surtout le cas pour les entre-

prises agricoles de petite et moyenne importance qui ne sont pas en mesure d'occuper durant toute l'année, ou du moins pendant tout l'été, de la main-d'œuvre supplémentaire, si bien qu'elles ont besoin du concours de personnel auxiliaire à l'époque des récoltes ou pendant les périodes où elles ont des travaux spéciaux à exécuter.

En raison de la présente prospérité économique, ce sont surtout les écoliers et les étudiants qui sont invités à participer au service agricole volontaire. Mais la demande de personnel auxiliaire est si grande que nous sommes également obligés de faire appel aux autres jeunes gens, notamment aux apprentis et aux apprenties, lesquels ont rendu d'excellents services pendant la guerre déjà, comme aussi au cours de l'été dernier. L'Union suisse des associations patronales s'est adressée aux chefs d'entreprise pour les prier de se montrer aussi conciliants que possible envers les membres de leur personnel qui désirent participer au service agricole, leur demandant entre autres choses de ne pas compter ce service comme vacances. Persuadés que cet appel sera entendu, nous invitons les apprentis et les apprenties, les jeunes ouvriers et ouvrières, comme aussi les jeunes employés et employées, à s'adresser à leur patron, puis, lorsque celui-ci aura donné son consentement, à s'annoncer à l'office cantonal compétent.

Pour les familles paysannes comme pour les jeunes gens qui accomplissent du service agricole, c'est une précieuse expérience que de vivre et de travailler en commun pendant un certain temps, car on apprend ainsi à se mieux connaître et, partant, à s'apprécier réciproquement. Nous sommes convaincus que ceux qui feront un stage à la campagne dans ces conditions en garderont, dans leur très grande majorité, un souvenir lumineux et qu'ils n'auront qu'un seul désir: celui de recommencer chaque année. Aujourd'hui précisément, où tant de malentendus menacent de troubler les rapports entre la ville et la campagne, les contacts personnels peuvent contribuer dans une large mesure à rétablir, entre citadins et villageois, les bonnes relations qui n'ont cessé d'exister entre eux pendant la guerre.